

Réutilisation des données du SIV

Règles de gestion du système de
mise à disposition des données du SIV

SOMMAIRE

1	Description du contenu des différents fichiers	3
1.1	Définitions	3
1.2	Format des fichiers	4
1.3	Les différents modes de livraison	4
1.4	Le fichier de données (fichier « DATA »)	5
1.5	Le fichier d'écart (fichier « ECART »)	8
1.6	Le fichier de suppression (fichier « SUPPRESSION »).....	10
1.7	Le fichier d'opposition (fichier « OPPOSITION »)	14
2	Chiffrement	19
2.1	Chiffrement de l'archive à destination du réutilisateur	19
2.2	Exploitation de l'archive par le réutilisateur	19
2.3	Schéma récapitulatif	20
2.4	Particularités du certificat numérique à utiliser pour déchiffrer les données	21
3	Paramètres techniques de récupération des fichiers	22
3.1	Accès FTP	22
3.2	Mise à disposition par mail	22
3.3	Mise à disposition de fichier sur support numérique.....	22
3.4	Nommage de l'extraction livrée	22
4	Illustration par des exemples.....	23
4.1	Cas nominal (1 véhicule avec 1 titulaire du certificat d'immatriculation).....	23
4.2	Cas complexe faisant intervenir différentes personnes.....	26
4.3	Cas d'un changement de titulaire avec conversion FNI/SIV (1 véhicule avec 1 titulaire du certificat d'immatriculation)	31
5	Annexes	
5.1	Détail des blocs	
5.2	Xsd des fichiers xml	
5.3	Glossaire (prochainement disponible)	

1 Description du contenu des différents fichiers

1.1 Définitions

Licence : document qui formalise l'agrément accordé par le ministère de l'intérieur à la réutilisation des données du SIV.

Réutilisateur : le réutilisateur est la personne physique ou morale qui signe une licence avec le ministère de l'intérieur et réutilise ensuite les données issues du SIV, dans le respect des termes de sa licence et du droit relatif à l'informatique et aux libertés.

Requête : traduction informatique du besoin exprimé par le réutilisateur des données du SIV mises à disposition.

Extraction : à une licence correspond une ou plusieurs extractions de données. A chaque extraction correspond la livraison d'un ou plusieurs fichiers. Les fichiers contiennent les données les plus récentes.

Fichier de données : fichier fournissant au réutilisateur des données issues du SIV. Ce fichier est composé de lignes de données.

Ligne de données : une ligne de données concerne un dossier d'immatriculation. Ces informations sont regroupées en blocs de données.

Bloc de données : regroupement d'informations relatives à un même véhicule. Six blocs de données sont disponibles par immatriculation. Le détail des blocs de données est fourni en annexe 5.1.

Identifiant technique : l'identifiant technique est un nombre qui est unique à chaque ligne de donnée livrée et qui sert ensuite de référence pendant la durée de la licence du réutilisateur. Il est propre à chaque réutilisateur.

Fichier d'écart : ce fichier contient les lignes de données modifiées et les nouvelles lignes de données issues de la requête d'extraction. Il sert à mettre à jour le fichier initial mis à disposition du réutilisateur. La fréquence de la mise à disposition dépend du besoin du licencié. Une ligne est modifiée dès lors qu'une nouvelle information dans cette ligne apparaît (exemple : apparition d'un locataire) ou est modifiée (exemple : changement d'adresse).

Fichier de suppression : ce fichier contient la liste des identifiants techniques des lignes de données qui doivent être supprimées de la base du réutilisateur car elles ne correspondent plus à la requête (exemples : les informations relatives à un usager qui déménagerait de Paris à Nantes alors que le réutilisateur a demandé la liste des usagers résidant en Ile-de-France ; l'annulation de l'immatriculation du véhicule). Ce fichier est fourni avec le fichier d'écart.

Fichier d'opposition : ce fichier contient la liste des personnes qui ont exprimé leur droit d'opposition à la réutilisation de leurs données personnelles. Ce fichier est fourni à intervalle régulier tant que la licence n'est pas arrivée à son terme.

1.2 Format des fichiers

Les fichiers de données, d'écarts, de suppression et d'opposition peuvent être livrés au format XML ou CSV en fonction du choix du réutilisateur (les quatre fichiers ont obligatoirement le même format).

Les données sont extraites jusqu'à la date d'échéance de la demande (inclusive). Elles sont réutilisables tant que la licence est valide. Au terme de la licence, plus aucun fichier n'est mis à disposition du réutilisateur. Par ailleurs, les fichiers en sa possession doivent être détruits.

1.3 Les différents modes de livraison

- La livraison unique

Un unique fichier de données correspondant aux critères de sélection est transmis au réutilisateur.

Tant que la licence est active, un fichier d'opposition est ensuite transmis tous les mois à la date anniversaire de la première extraction, afin de notifier au réutilisateur quelles sont les données qu'il n'a plus le droit de réutiliser (à noter, si aucune opposition n'a eu lieu dans le mois, le fichier sera présent mais vide).

- La livraison successive par fichier complet

Un premier fichier de données correspondant aux critères de sélection est transmis au réutilisateur. Selon la fréquence de mise à disposition définie dans la licence, un ou plusieurs nouveau(x) fichier(s) de données sont transmis ultérieurement. Le nouveau fichier a vocation à se substituer au fichier précédent.

Lorsque la fréquence de transmission est supérieure à un mois, un fichier d'opposition (pouvant être vide) est transmis un mois après la première mise à disposition, puis à intervalle d'un mois après le précédent envoi, jusqu'à la fin de la licence.

Si la fréquence de transmission des fichiers de données est inférieure à un mois, aucun fichier d'opposition ne sera transmis au réutilisateur. Les oppositions seront prises en compte lors de l'extraction suivante du fichier complet.

- La livraison successive par écart

Un premier fichier de données correspondant aux critères de sélection est transmis au réutilisateur (lui permettant d'initialiser sa base de données), puis, selon la fréquence de livraison définie dans la licence, un fichier d'écart, un fichier de suppression et un fichier d'opposition.

Si aucune modification ou ajout (fichier d'écart), suppression (fichier de suppression), opposition (fichier d'opposition) n'est intervenu, le réutilisateur en est informé par des fichiers vides.

1.4 Le fichier de données (fichier « DATA »)

1.4.1 Périmètre fonctionnel

Le fichier de données fournit au réutilisateur des données issues du SIV. Il est composé de « lignes de données », composées des données relatives à un dossier d'immatriculation.

Sont exclus du périmètre :

- Les véhicules diplomatiques, militaires, et des administrations civiles de l'Etat ;
- Les véhicules dont l'immatriculation est provisoire ;
- Les véhicules dont l'immatriculation est suspendue ou annulée.

Dans le cas d'un mode de livraison par fichier complet, le fichier de données contient l'ensemble des données relatives à une requête, la nouvelle extraction ayant lieu à une date ultérieure à l'extraction précédente. Il a vocation à se substituer au fichier précédent.

Dans le cas de livraisons successives par écart, le fichier de données correspond au premier fichier mis à disposition du réutilisateur.

1.4.2 Spécifications du format XML

• **Contenu**

La structure XML fait ressortir :

- une enveloppe technique dénommée <entete_technique>
- des lignes de données au sein des balises <donnees>

Ci-dessous les différentes balises qui seront utilisées :

Balise	Signification
Smdsiv	Balise root
entete_technique	Délimiteur de l'enveloppe technique
date_generation	Date de génération du fichier
numero_licence	Numéro de licence de réutilisation des données
numero_demande	Numéro de la demande d'extraction
nom_reutilisateur	Nom du réutilisateur
nombre_lignes_donnees	Nombre entier indiquant le nombre de lignes de données présentes dans le fichier
Action	Indique l'usage destiné au fichier. Ce paramètre est facultatif mais si il est indiqué, il faut spécifier « DATA »
Donnees	Délimiteur de l'ensemble des données
ligne_de_donnees	Délimiteur d'une ligne de donnée, l'attribut id_technique est obligatoire
Bloc	Bloc de données. L'attribut « name » est obligatoire. A l'intérieur de chaque bloc se trouvent des attributs propres à chacun des blocs Tous les attributs du bloc doivent être indiqués
Champ	Information dans un bloc de données. L'attribut « name » est obligatoire

- **Règle de nommage**

Les fichiers XML seront nommés selon la nomenclature suivante :
numéroDeLicence_numéroDeDemande_AnnéeMoisJourHeure.xml

Format d'AnnéeMoisJourHeure : YYYYMMDDHH24MISS.

- **Exemple :**

```
<smdsiv>
  <entete_technique>
    <date_generation>01/01/2011</date_generation>
    <numero_licence>2010-27</numero_licence>
    <numero_demande>2010-27-1</numero_demande>
    <nom_reutilisateur>BULL</nom_reutilisateur>
    <nombre_lignes_donnees>2</nombre_lignes_donnees >
    <action>DATA</action>
  </entete_technique>
  <donnees>
    <ligne_de_donnees id_technique="12345">
      <bloc name="bloc1">
        <champ name="nom">Dupont</champ>
        <champ name="prenom">Jean</champ>
      </bloc>
      <bloc name="bloc2">
        <champ name="adresse">5 rue des Saules</champ>
      </bloc>
      <bloc name="bloc3">
        <champ name="commune_naissance">Paris</champ>
        <champ name="pays_naissance">France</champ>
      </bloc>
    </ligne_de_donnees>
    <ligne_de_donnees id_technique="12346">
      <bloc name="bloc1">
        <champ name="nom">Martin</champ>
        <champ name="prenom">Paul</champ>
      </bloc>
      <bloc name="bloc2">
        <champ name="adresse">23 rue de Paris</champ>
      </bloc>
      <bloc name="bloc3">
        <champ name="commune_naissance">Versailles</champ>
        <champ name="pays_naissance">France</champ>
      </bloc>
    </ligne_de_donnees>
  </donnees>
</smdsiv>
```

1.4.3 Spécifications du format CSV

• **Contenu**

Le format CSV est constitué de plusieurs colonnes dans lequel l'organisation des colonnes retranscrit l'agencement des blocs.

Afin d'optimiser la taille du fichier de données le contenu de l'extraction se répartit sur deux fichiers :

- le premier fichier contient l'enveloppe technique
- le second contient les informations métier

A noter, le fichier d'en-tête ne comporte qu'une seule ligne de données alors que le fichier de données peut en contenir plusieurs.

Le fichier de données contient les colonnes suivantes :

- la colonne id_technique contient l'identifiant technique de la ligne de données
- une colonne pour chaque champ de chaque bloc de données extrait, elles s'écriront "nomDuBloc.nomDuChamp".

• **Règle de nommage**

La règle de nommage est la suivante :

Fichier d'en-tête : numéroDeLicence_numéroDeDemande_AnnéeMoisJourHeure_ET.csv

Fichier de données : numéroDeLicence_numéroDeDemande_AnnéeMoisJourHeure_Data.csv

Format d'AnnéeMoisJourHeure : YYYYMMDDHH24MISS.

• **Exemple :**

Fichier	Exemple de contenu	
Fichier d'en-tête	Ligne de titre	"date_generation";"numero_licence"; "numero_demande";"nom_reutilisateur"; "nombre_lignes_donnees","action"
	Ligne de données	"01/01/2011";"2010-27";"2010-27-1";"BULL";"2";"DATA"
Fichier de données	Ligne de titre	"id_technique","bloc1.nom";"bloc1.prenom"; "bloc2.adresse";"bloc3.commune_naissance"; "bloc3.pays_naissance"
	Lignes de données	"12345";"Dupont";"Jean";"5 rue des saules";"Paris";"France"
		"12346";"Martin";"Paul";"23 rue de Paris";"Versailles";"France"

Remarque : Dans l'exemple ci-dessus, l'intégralité des champs des blocs n'est pas représentée pour simplification de l'exemple.

1.5 Le fichier d'écart (fichier « ECART »)

1.5.1 Périmètre fonctionnel

Le fichier d'écart n'est généré que dans le cadre des livraisons successives par écart. Il est alors composé des lignes de données modifiées depuis la dernière livraison au réutilisateur et des nouvelles lignes de données issues de la requête d'extraction.

1.5.2 Spécifications du format XML

• **Contenu**

La structure XML fait ressortir :

- une enveloppe technique dénommée <entete_technique>
- des lignes de données au sein des balises <donnees>

Ci-dessous les différentes balises qui seront utilisées :

Balise	Signification
Smdsiv	Balise root
entete_technique	Délimiteur de l'enveloppe technique
date_generation	Date de génération du fichier
numero_licence	Numéro de licence de réutilisation des données
numero_demande	Numéro de la demande d'extraction
nom_reutilisateur	Nom du réutilisateur
nombre_lignes_donnees	Nombre entier indiquant le nombre de lignes de données présentes dans le fichier
Action	Indique l'usage destiné au fichier. Ce paramètre est facultatif mais si il est indiqué, il faut spécifier « DATA »
Donnees	Délimiteur de l'ensemble des données
ligne_de_donnees	Délimiteur d'une ligne de donnée, l'attribut id_technique est obligatoire
Bloc	Bloc de données. L'attribut « name » est obligatoire A l'intérieur de chaque bloc se trouvent des attributs propres à chacun des blocs Tous les attributs du bloc doivent être indiqués
Champ	Information dans un bloc de données. L'attribut « name » est obligatoire

• **Règle de nommage**

Les fichiers XML seront nommés selon la nomenclature suivante :
numéroDeLicence_numéroDeDemande_AnnéeMoisJourHeure.xml

Format d'AnnéeMoisJourHeure : YYYYMMDDHH24MISS.

- **Exemple :**

```
<smdiv>
  <entete_technique>
    <date_generation>01/01/2011</date_generation>
    <numero_licence>2010-27</numero_licence>
    <numero_demande>2010-27-1</numero_demande>
    <nom_reutilisateur>BULL</nom_reutilisateur>
    <nombre_lignes_donnees>2</nombre_lignes_donnees >
    <action>DATA</action>
  </entete_technique>
  <donnees>
    <ligne_de_donnees id_technique="12345">
      <bloc name="bloc1">
        <champ name="nom">Dupont</champ>
        <champ name="prenom">Jean</champ>
      </bloc>
      <bloc name="bloc2">
        <champ name="adresse">15 rue Francoeur</champ>
      </bloc>
      <bloc name="bloc3">
        <champ name="commune_naissance">Paris</champ>
        <champ name="pays_naissance">France</champ>
      </bloc>
    </ligne_de_donnees>
    <ligne_de_donnees id_technique="12346">
      <bloc name="bloc1">
        <champ name="nom">Dupond</champ>
        <champ name="prenom">Benoit</champ>
      </bloc>
      <bloc name="bloc2">
        <champ name="adresse">23 rue du Mont</champ>
      </bloc>
      <bloc name="bloc3">
        <champ name="commune_naissance">Marseille</champ>
        <champ name="pays_naissance">France</champ>
      </bloc>
    </ligne_de_donnees>
  </donnees>
</smdiv>
```

Dans cet exemple, ce fichier d'écart fait suite au fichier de données du §1.4.
Il notifie au réutilisateur :

- le changement d'adresse du titulaire de la ligne de données « 12345 »
- le changement de titulaire de la ligne de donnée « 12346 »

1.5.3 Spécifications du format CSV

• **Contenu**

Le format CSV est constitué de plusieurs colonnes dans lequel l'organisation des colonnes retranscrit l'agencement des blocs.

Afin d'optimiser la taille du fichier de données le contenu de l'extraction se répartit sur deux fichiers :

- le premier fichier contient l'enveloppe technique
- le second contient les informations métier

A noter, le fichier d'en-tête ne comporte qu'une seule ligne de données alors que le fichier de données peut en contenir plusieurs.

Le fichier de données contient les colonnes suivantes :

- la colonne id_technique contient l'identifiant technique de la ligne de données
- une colonne pour chaque champ de chaque bloc de données extrait, elles s'écriront "nomDuBloc.nomDuChamp".

• **Règle de nommage**

La règle de nommage est la suivante :

Fichier d'en-tête : numéroDeLicence_numéroDeDemande_AnnéeMoisJourHeure_ET.csv

Fichier de données : numéroDeLicence_numéroDeDemande_AnnéeMoisJourHeure_Data.csv

Format d'AnnéeMoisJourHeure : YYYYMMDDHH24MISS.

• **Exemple :**

Fichier	Exemple de contenu	
Fichier d'en-tête	Ligne de titre	"date_generation";"numero_licence"; "numero_demande";"nom_reutilisateur"; "nombre_lignes_donnees";"action"
	Ligne de données	"01/01/2011";"2010-27";"2010-27-1";"BULL";"2";"DATA"
Fichier de données	Ligne de titre	"id_technique";"bloc1.nom";"bloc1.prenom"; "bloc2.adresse";"bloc3.commune_naissance"; "bloc3.pays_naissance"
	Lignes de données	"12345";"Dupont";"Jean";"15 rue Francoeur";"Paris";"France" "12346";"Dupont";"Benoit";"23 rue du Mont";"Marseille";"France"

Remarque : Dans l'exemple ci-dessus, l'intégralité des champs des blocs n'est pas représentée pour simplification de l'exemple.

1.6 Le fichier de suppression (fichier « SUPPRESSION »)

1.6.1 Périmètre fonctionnel

Ce fichier contient la liste des identifiants techniques des lignes de données qui doivent être supprimées de la base du réutilisateur. Pour rappel, une ligne est supprimée lorsqu'elle ne correspond plus à la requête du réutilisateur.

Ce fichier est utilisé dans le cas de livraisons successives par écart.

1.6.2 Spécifications du format XML

- **Contenu**

Tout comme pour le fichier de données, la structure XML fait ressortir :

- une enveloppe technique dénommée <entete_technique>
- des lignes de données au sein des balises <donnees>

Ci-dessous les différentes balises qui seront utilisées :

Balise	Signification
smdsiv	Balise root
entete_technique	Délimiteur de l'enveloppe technique
date_generation	Date de génération du fichier
numero_licence	Numéro de licence du réutilisateur
numero_demande	Numéro de la demande d'extraction
nom_reutilisateur	Nom du réutilisateur
nombre_lignes_donnees	Nombre entier indiquant le nombre de lignes de données présentes dans le fichier
action	Indique l'usage destiné au fichier. Dans le cas d'un fichier de suppression il est impératif de spécifier « SUPPRESSION » au sein de la balise
donnees	Délimiteur de l'ensemble des données
id_technique	Identifiant technique de la ligne supprimée

- **Règle de nommage**

Les fichiers XML seront nommés selon la nomenclature suivante :

numéroDeLicence_numéroDeDemande_AnnéeMoisJourHeure_Suppression.xml

- **Exemple :**

```
<smdsiv>
  <entete_technique>
    <date_generation>01/01/2011</date_generation>
    <numero_licence>2010-27</numero_licence>
    <numero_demande>2010-27-1</numero_demande>
    <nom_reutilisateur>BULL</nom_reutilisateur>
    <nombre_lignes_donnees>3</nombre_lignes_donnees>
    <action>SUPPRESSION</action>
  </entete_technique>
  <donnees>
    <id_technique>132424</id_technique>
    <id_technique>343545</id_technique>
    <id_technique>456486</id_technique>
  </donnees>
</smdsiv>
```

1.6.3 Spécifications du format CSV

- **Contenu**

Le format CSV est constitué de plusieurs colonnes dans lequel l'organisation des colonnes retranscrit l'agencement des blocs.

Afin d'optimiser la taille du fichier de données le contenu de l'extraction se répartit sur deux fichiers :

- le premier fichier contient l'enveloppe technique
- le second contient les informations métier

A noter, le fichier d'en-tête ne comporte qu'une seule ligne de données alors que le fichier de données peut en contenir plusieurs.

Le fichier de données ne contient qu'une seule colonne id_technique qui correspond à l'identifiant technique de la ligne de données à supprimer.

- **Règle de nommage**

La règle de nommage est la suivante :

- Fichier d'en-tête

numéroDeLicence_numéroDeDemande_AnnéeMoisJourHeure_Suppression_ET.csv

- Fichier de données

numéroDeLicence_numéroDeDemande_AnnéeMoisJourHeure_Suppression_Data.csv

Format d'AnnéeMoisJourHeure : YYYYMMDDHH24MISS.

- **Exemple :**

Fichier	Exemple de contenu	
Fichier d'en-tête	Ligne de titre	"date_generation";"numero_licence";"numero_demande"; "nom_reutilisateur";"nombre_lignes_donnees";"action"
	Ligne de données	"01/01/2011";"2010-27";"2010-27-1";"BULL";"3";"SUPPRESSION"
Fichier de données	Ligne de titre	"id_technique"
	Lignes de données	"132424"
	Lignes de données	"343545"
	Lignes de données	"456486"

1.7 Le fichier d'opposition (fichier « OPPOSITION »)

1.7.1 Périmètre fonctionnel

Le droit d'opposition s'applique à toute personne physique qui en exprime la volonté. Ce droit s'applique à tout moment et pour tous les dossiers d'immatriculation dans lesquels le nom de la personne apparaît. Il ne concerne que les licences à finalité commerciale.

Il n'y a pas de rétroactivité dans l'inscription du droit d'opposition. Ce droit est actif à partir de la date la plus récente à laquelle la personne a exercé ou non ce droit. La dernière expression se substitue donc à la précédente (exercice du droit d'opposition ou décision de ne plus s'opposer).

Dans chaque ligne de donnée peuvent être présentes les personnes suivantes :

- Le titulaire du certificat d'immatriculation (cas nominal) ;
- La société de location (qui diffèrera du titulaire du certificat d'immatriculation uniquement dans le cas d'une location en crédit bail) ;
- Le professionnel de l'automobile en tant qu'acquéreur dans le cadre d'une déclaration d'achat ;
- Le locataire dans le cadre d'une location de longue durée ou en location crédit-bail.

Le droit d'opposition étant un droit personnel, l'impact de l'opposition d'une personne à la réutilisation de ses données personnelles concernera l'ensemble des lignes de données dans lesquelles son nom apparaît. Par exemple, si M. Dupont est titulaire du certificat d'immatriculation d'un véhicule X et locataire d'un véhicule Y, son opposition à la réutilisation de ses données personnelles devra être prise en compte dans ces deux dossiers.

Dès lors que la totalité des personnes présentes dans un dossier d'immatriculation se sont opposées à la réutilisation de leurs données personnelles, la ligne doit être supprimée de la base de données du réutilisateur. Les autres données du dossier, y compris celles des personnes ne s'étant pas opposées, continueront à être transmises.

Les données personnelles d'une même personne peuvent être présentes dans différents blocs d'une même ligne de données (le détail de cette ventilation est fourni en annexe).

Par exemple, les données nominatives du locataire sont ventilées au sein des blocs 1 (nom, prénom, siren ...), 2 (adresse, boîte postale, pays ...) et 3 (date de naissance, commune de naissance, ...).

Parallèlement, un même bloc de données peut contenir les données personnelles de plusieurs personnes.

Lors du premier envoi de fichiers à un réutilisateur, seul le fichier de données est généré. Par la suite, les fichiers d'opposition sont générés selon les modalités de la licence :

Livraison unique		
Fichiers	Licence < 1 mois	Licence ≥ 1 mois
Livraison unique	Pas de fichier d'opposition.	Un fichier d'opposition est généré tous les mois.

Livraisons successives			
Fichiers	Licence < 1 mois	Licence ≥ 1 mois	
		Fréquence d'extraction < 1 mois	Fréquence d'extraction ≥ 1 mois
Livraison successives par fichier complet	Pas de fichier d'opposition.	Pas de fichier d'opposition.	<ul style="list-style-type: none"> • Un fichier d'opposition est généré à chaque extraction de données (fichiers « données ») • Un fichier d'opposition est également généré tous les mois.
Livraisons successives par écart	Un fichier d'opposition est généré au moment de chaque extraction de données (fichiers « écart » et « suppression »).	Un fichier d'opposition est généré au moment de chaque extraction de données (fichiers « écart » et « suppression »).	<ul style="list-style-type: none"> • Un fichier d'opposition est généré au moment de chaque extraction de données (fichiers « écart » et « suppression ») • Un fichier d'opposition est également généré tous les mois

Les fichiers d'écart prennent en compte l'opposition exercée par les personnes, le réutilisateur n'a donc pas à modifier la ligne de donnée correspondante. En revanche, l'expression du droit d'opposition dont le réutilisateur prend connaissance lorsque le fichier d'opposition est le seul transmis par le ministère doit être intégrée directement par le réutilisateur dans sa base de données. Il convient alors qu'il retire de sa base les données personnelles qui concernent la personne concernée.

1.7.2 Spécifications du format XML

- **Contenu**

Tout comme pour le fichier de données, la structure XML fait ressortir :

- une enveloppe technique dénommée <entete_technique>
- des lignes de données au sein des balises <donnees>

Ci-dessous les différentes balises qui seront utilisées :

Balise	Signification
smdiv	Balise root
entete_technique	Délimiteur de l'enveloppe technique
date_generation	Date de génération du fichier
numero_licence	Numéro de licence du réutilisateur
numero_demande	Numéro de la demande d'extraction
nom_reutilisateur	Nom du réutilisateur
nombre_lignes_donnees	Nombre entier indiquant le nombre de lignes de données présentes dans le fichier
action	Indique l'usage destiné au fichier. Dans le cas d'un fichier d'opposition il est impératif de spécifier « OPPOSITION » au sein de la balise
donnees	Délimiteur de l'ensemble des données
ligne_opposition	Ligne de données sur laquelle il faut réaliser des oppositions L'attribut "identifiant_technique" est obligatoire.
type_opposition	Indique le type d'opposition à effectuer sur la ligne de données. Il peut y en avoir plusieurs pour une même ligne de données Les valeurs disponibles sont : "DOP_TIT", "DOP_LOU", "DOP_ACQ", "DOP_LOC"

- **Règle de nommage**

Les fichiers XML seront nommés selon la nomenclature suivante :
numéroDeLicence_numéroDeDemande_AnnéeMoisJourHeure_Opposition.xml

- **Exemple :**

```
<smdsiv>
  <entete_technique>
    <date_generation>01/01/2011</date_generation>
    <numero_licence>2010-27</numero_licence>
    <numero_demande>2010-27-1</numero_demande>
    <nom_reutilisateur>BULL</nom_reutilisateur>
    <nombre_lignes_donnees>3</nombre_lignes_donnees>
    <action>OPPOSITION</action>
  </entete_technique>
  <donnees>
    <ligne_opposition id_technique="454565">
      <type_opposition>DOP_TIT</type_opposition>
      <type_opposition>DOP_LOU</type_opposition>
    </ligne_opposition>
    <ligne_opposition id_technique="465687">
      <type_opposition>DOP_ACQ</type_opposition>
    </ligne_opposition>
    <ligne_opposition id_technique="487974">
      <type_opposition>DOP_TIT</type_opposition>
      <type_opposition>DOP_LOU</type_opposition>
      <type_opposition>DOP_LOC</type_opposition>
    </ligne_opposition>
  </donnees>
</smdsiv>
```

1.7.3 Spécifications du format CSV

• **Contenu**

Le format CSV est constitué de plusieurs colonnes dans lequel l'organisation des colonnes retranscrit l'agencement des blocs.

Afin d'optimiser la taille du fichier de données le contenu de l'extraction se répartit sur deux fichiers :

- le premier fichier contient l'enveloppe technique
- le second contient les informations métier

A noter, le fichier d'en-tête ne comporte qu'une seule ligne de données alors que le fichier de données peut en contenir plusieurs.

Le fichier de données contient les champs suivant :

- Le champ "id_technique" contient l'identifiant technique de la ligne de données sur laquelle l'opposition est exercée.
- Le champ "type_opposition" contient une liste de type d'opposition séparée par des virgules. Les valeurs sont celle indiquée dans le format xml pour la balise type_opposition.

• **Règle de nommage**

La règle de nommage est la suivante :

- Fichier d'en-tête

numéroDeLicence_numéroDeDemande_AnnéeMoisJourHeure_Opposition_ET.csv

- Fichier de données

numéroDeLicence_numéroDeDemande_AnnéeMoisJourHeure_Opposition_Data.csv

Format d'AnnéeMoisJourHeure : YYYYMMDDHH24MISS.

• **Exemple :**

Fichier	Exemple de contenu	
Fichier d'en-tête	Ligne de titre	"date_generation";"numero_licence";"numero_demande"; "nom_reutilisateur";"nombre_lignes_donnees";"action"
	Ligne de données	"01/01/2011";"2010-27";"2010-27-1";"BULL";"3";"OPPOSITION"
Fichier de données	Ligne de titre	"id_technique";"type_opposition"
	Lignes de données	"454565";"DOP_TIT,DOP_LOU"
		"465687";"DOP_ACQ"
	"487974";"DOP_TIT,DOP_LOU, DOP_LOC"	

2 Chiffrement

2.1 Chiffrement de l'archive à destination du réutilisateur

Les fichiers de données générés seront chiffrés avant d'être mis à disposition du réutilisateur. Le chiffrement sera effectué en plusieurs étapes :

1- Chiffrement AES du fichier de données

Dans un premier temps, les fichiers de données sont chiffrés avec l'algorithme de chiffrement symétrique AES. La clé AES utilisée, de taille 256 pour une série accrue, est générée par l'application.

2- Chiffrement RSA de la clé AES

Dans un second temps, la clé AES 256 bits utilisée pour le chiffrement des fichiers de données générés est chiffrée avec l'algorithme de chiffrement asymétrique RSA. La clé publique utilisée est celle incluse dans le certificat fourni par le réutilisateur. Le fichier généré ne pourra ainsi être exploité que par ce dernier.

3- Mise à disposition des fichiers

L'archive mise à disposition du réutilisateur sera donc constituée de deux fichiers :

- un fichier de données chiffré en AES 256 bits
- un fichier chiffré en RSA avec la clé publique du réutilisateur. Ce fichier contient la clé AES 256 bits ayant permis le chiffrement du fichier de données. C'est cette même clé qui permettra le déchiffrement du fichier de données.

2.2 Exploitation de l'archive par le réutilisateur

Le réutilisateur déchiffrera le fichier de données livré en deux étapes :

1- Déchiffrement de la clé AES

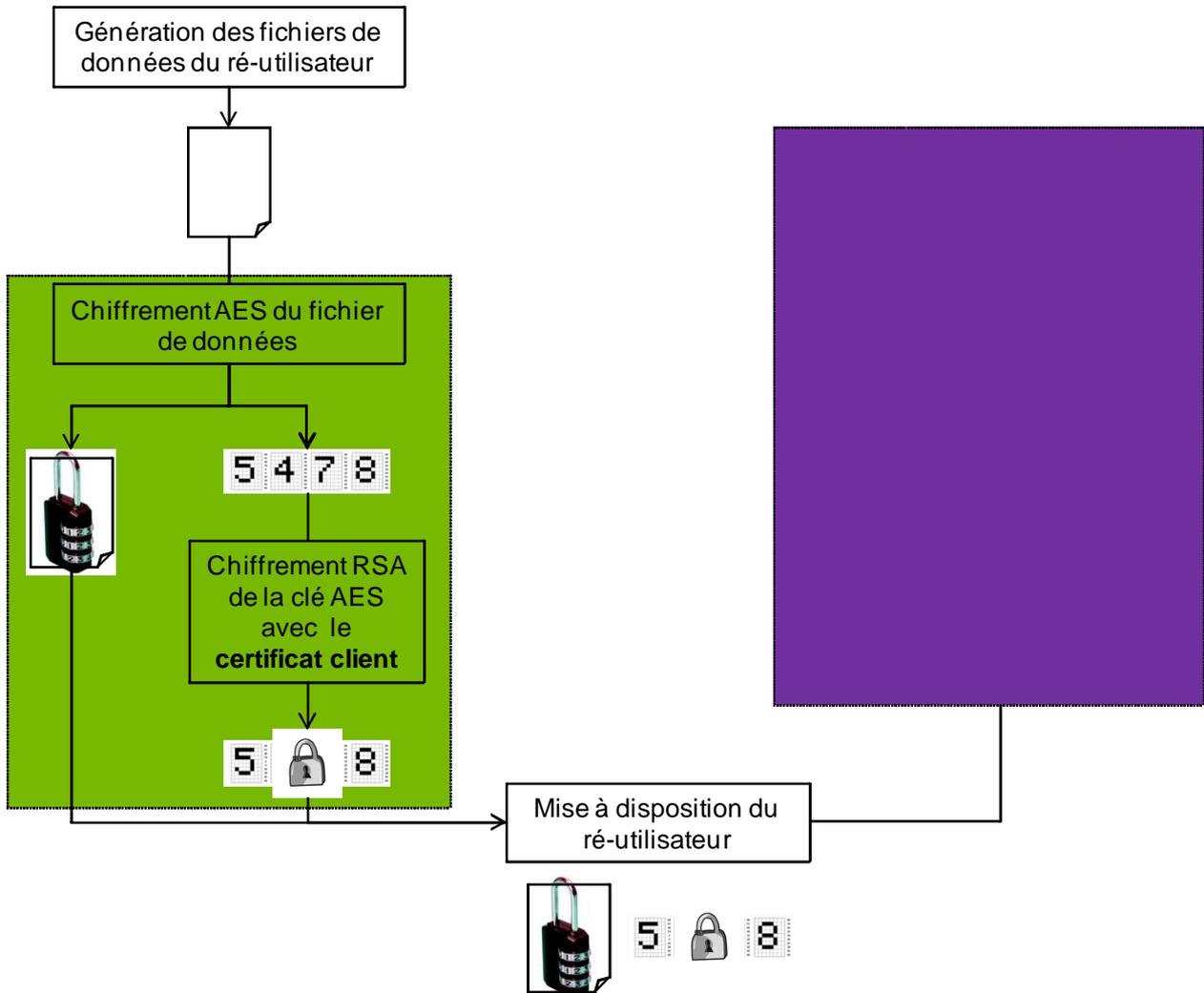
Le déchiffrement de la clé AES chiffrée en RSA s'effectue grâce à la clé privée que le réutilisateur est le seul à posséder.

Cette étape ne peut donc être réalisée que par lui.

2- Déchiffrement du fichier de données

Le réutilisateur peut alors utiliser la clé AES déchiffrée pour déchiffrer et exploiter le contenu du fichier de données.

2.3 Schéma récapitulatif





AGENCE NATIONALE DES TITRES SECURISES

2.4 Particularités du certificat numérique à utiliser pour déchiffrer les données

2.4.1 Qu'est ce qu'un certificat numérique ? A quoi sert-il ?

C'est un certificat qui permet à une entreprise de s'authentifier de manière certaine, unique et sécurisée pour transmettre ou recevoir des informations numériques sensibles.

Un certificat numérique est délivré par un organisme agréé par le ministère chargé des finances, qui s'appelle un Prestataire de Service de Certification électronique (PSCe).

Un certificat numérique autorise son possesseur à signer des engagements au nom de son entreprise dans les procédures pouvant être télétransmises : déclaration de TVA, marchés publics, immatriculation de véhicule...

Il peut se présenter sous forme logicielle, de DVD, de clé USB ou de carte à puce.

Explication des termes clé privée / clé publique

Un certificat d'identité numérique est constitué de deux éléments :

La clé privée

Elle doit toujours rester **en possession et sous le strict contrôle du détenteur** du certificat (elle est généralement figée dans une puce et ne peut en sortir).

Elle est protégée par un mot de passe (certificat logiciel) ou par un code pin (carte à puce) à chaque fois qu'elle est utilisée.

Elle sert :

- **à chiffrer** lors la signature électronique
- **à déchiffrer** (cas d'utilisation pour le système de mise à disposition des données du SIV)

La clé publique

Elle peut être transmise à des tiers (Le ministère de l'intérieur dans le cas du système de mise à disposition des données du SIV) pour faire reconnaître l'identité d'une personne dans le but de :

- contrôler la validité d'une signature électronique,
- s'inscrire à un service d'authentification forte sur une plate-forme sécurisée,
- **chiffrer un document** (cas d'utilisation pour le système de mise à disposition des données du SIV).

Les certificats numériques valables pour le chiffrement/déchiffrement des données du SMD sont les certificats référencés PRIS.

2.4.2 Acquérir un certificat

Seuls des organismes agréés peuvent délivrer des certificats numériques. La liste des organismes qui délivrent les certificats nécessaires pour la connexion au SIV est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.telecom.gouv.fr/rubriques-menu/entreprises-economie-numerique/referencements-interoperabilite/prisv1-506.html>

Si le certificat numérique d'un réutilisateur n'a pas été délivré par une autorité de certification agréée, il ne fonctionnera pas avec le système de mise à disposition des données du SIV.

3 Paramètres techniques de récupération des fichiers

Les échanges de fichiers avec le réutilisateur peuvent se faire suivant deux modes :

- par transfert de fichiers sur un serveur FTP sécurisé
- par envoi de courriels
- par mise à disposition de fichiers sur support numérique

La mise à disposition du fichier de contacts peut se faire via une plateforme étanche de mise à disposition de fichiers (un FTP sécurisé) ou par courriel.

L'application est conçue pour permettre la réémission d'une mise à disposition à un réutilisateur si nécessaire.

3.1 Accès FTP

L'accès au FTP demande une configuration lourde et sera privilégiée pour les réutilisateurs nécessitant un volume important de données.

Il présentera les caractéristiques suivantes :

- protocole FPTS
- authentification mutuelle client & serveur par certificats fournis par l'ANTS
- chiffrement du flux par tunnel ssl/tls jusqu'au serveur ftp.

Les paramètres de connexion seront précisés ultérieurement.

Les extractions mises à disposition sur le serveur FTP le resteront pendant un laps de temps restreint (une semaine).

3.2 Mise à disposition par mail

Les fichiers sont envoyés par un ou plusieurs courriels. La taille des pièces jointes dans un courriel sera un paramétrage de l'application et ne pourra pas dépasser 5 Mo.

Chaque réutilisateur peut définir une ou plusieurs adresses mail.

3.3 Mise à disposition de fichier sur support numérique

La mise à disposition des fichiers sur support numérique sera à étudier au cas par cas en fonction de la volumétrie et des contraintes logistiques du réutilisateur.

3.4 Nommage de l'extraction livrée

Le nom de l'extraction fournie au réutilisateur doit respecter le modèle suivant :
numéroDeLicence_numéroDeDemande_AnnéeMoisJourHeure_Increment.zip.

Le numéro « Incrément » par défaut est égal à 1. Au cours d'une livraison par courriel, il est amené à être incrémenté si l'extraction est découpée en fichiers de taille plus petite.

4 Illustration par des exemples

Afin d'illustrer les points abordés précédemment, nous allons détailler le comportement de l'application face à des exemples concrets pour chacun des quatre réutilisateurs suivants :

- Client 1 : livraisons successives quotidiennes par écart de l'ensemble des blocs
- Client 2 : livraisons successives hebdomadaire par fichier complet de l'ensemble des blocs
- Client 3 : livraison unique de l'ensemble des blocs
- Client 4 : livraisons successives tous les 2 mois par fichier complet de l'ensemble des blocs

A noter, seuls les contenus de la balise <donnees> (pour le format xml), et du fichier de données (pour le format csv) seront illustrés.

4.1 Cas nominal (1 véhicule avec 1 titulaire du certificat d'immatriculation)

Nous présentons ici le cas simple (et le plus courant) d'un véhicule rattaché uniquement à un titulaire.

Lors du premier envoi, ce titulaire n'est pas opposé à l'utilisation de ses données personnelles.

J :

Transmission de l'intégralité de la ligne de données aux 4 réutilisateurs.

Afin d'illustrer par la suite le contenu des fichiers d'opposition et de suppression, nous considérerons que ce même dossier d'immatriculation a les identifiants techniques suivants pour chacun des réutilisateurs :

- Client 1 : 100001
- Client 2 : 200001
- Client 3 : 300001
- Client 4 : 400001

De J+1 à J+4 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).

J+5 : Opposition du titulaire

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans ligne de données correspondant au véhicule concerné mise à jour (toutes les personnes sont opposées).
- Client 1 : Un fichier d'opposition est généré, comportant l'identifiant technique de la ligne et de la qualité de la dernière personne s'opposant à la réutilisation de ses données (ici le titulaire).

```
<donnees>
  <ligne_opposition id_technique="100001">
    <type_opposition>DOP_TIT</type_opposition>
  </ligne_opposition>
</donnees>
```

	"id_technique";"type_opposition" "100001";"DOP_TIT"
--	--

- Client 1 : Un fichier de suppression est également mis à disposition, comportant l'identifiant technique de la ligne. Le Client 1 doit alors supprimer de sa base l'intégralité des informations relatives au véhicule concerné.

	<donnees> <id_technique>100001</id_technique> </donnees>
--	--

	"id_technique" "100001"
--	----------------------------

J+6 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (toutes les personnes sont opposées).

J+7 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (toutes les personnes sont opposées).
- Client 2 : Livraison au réutilisateur du fichier complet hebdomadaire sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (toutes les personnes sont opposées).

	<donnees> <ligne_opposition id_technique="200001"> <type_opposition>DOP_TIT</type_opposition> </ligne_opposition> </donnees>
--	--

	"id_technique";"type_opposition" "200001";"DOP_TIT"
--	--

Le Client 2 doit alors supprimer de sa base l'intégralité des informations relatives au véhicule concerné.

De J+8 à J+29 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (toutes les personnes sont opposées).
- Client 2 : Livraison hebdomadaire au réutilisateur du fichier complet sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (toutes les personnes sont opposées).

J+30 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (toutes les personnes sont opposées).
- Client 3 : Livraison d'un fichier d'opposition comportant l'identifiant technique de la ligne et de la qualité de la personne s'opposant à la réutilisation de ses données (ici le titulaire).

```
<donnees>
  <ligne_opposition id_technique="300001">
    <type_opposition>DOP_TIT</type_opposition>
  </ligne_opposition>
</donnees>
```

	"id_technique";"type_opposition" "300001";"DOP_LOC"

Le Client 3 doit alors supprimer de sa base l'intégralité des informations relatives au véhicule concerné.

- Client 4 : Livraison d'un fichier d'opposition comportant l'identifiant technique de la ligne et de la qualité de la personne s'opposant à la réutilisation de ses données (ici le titulaire).

```
<donnees>
  <ligne_opposition id_technique="400001">
    <type_opposition>DOP_TIT</type_opposition>
  </ligne_opposition>
</donnees>
```

	"id_technique";"type_opposition" "400001";"DOP_TIT"

Le Client 4 doit alors supprimer de sa base l'intégralité des informations relatives au véhicule étudié.

4.2 Cas complexe faisant intervenir différentes personnes

Nous présentons ici le cas d'un véhicule loué, lors de l'opposition successive des différentes personnes du dossier (titulaire, loueur et locataire).

Lors du premier envoi, aucun des 3 personnes n'est opposé à l'utilisation de ses données personnelles.

J :

Transmission de l'intégralité de la ligne de données aux 4 réutilisateurs.

Afin d'illustrer par la suite le contenu des fichiers d'opposition et de suppression, nous considérerons que ce même dossier d'immatriculation a les identifiants techniques suivants pour chacun des réutilisateurs :

- Client 1 : 100001
- Client 2 : 200001
- Client 3 : 300001
- Client 4 : 400001

De J+1 à J+4 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).

J+5 : Opposition du titulaire

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier au réutilisateur avec la ligne de données correspondant au véhicule concerné mise à jour (les informations des blocs 1, 2 et 3 relatives au titulaire sont vides).
- Client 1 : Un fichier d'opposition est également généré, comportant l'identifiant technique de la ligne et de la qualité de la personne s'opposant à la réutilisation de ses données (ici le titulaire). Le réutilisateur doit alors supprimer les informations correspondantes dans sa base de données.

<pre><donnees> <ligne_opposition id_technique="100001"> <type_opposition>DOP_TIT</type_opposition> </ligne_opposition> </donnees></pre>
<pre>"id_technique";"type_opposition" "100001";"DOP_TIT"</pre>

J+6 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).

J+7 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).

- Client 2 : Livraison au réutilisateur du fichier complet hebdomadaire avec la ligne de données correspondant au véhicule concerné mise à jour (les informations des blocs 1, 2 et 3 relatives au titulaire sont vides).

De J+8 à J+9 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).

J+10 : **Modification de l'adresse du locataire**

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur avec la ligne de données correspondant au véhicule étudié mis à jour (nouvelle adresse du locataire). A noter que les informations des blocs 1, 2 et 3 relatives au titulaire sont toujours vides.

De J+11 à J+13 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).

J+14 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).
- Client 2 : Livraison au réutilisateur du fichier complet hebdomadaire avec la ligne de données correspondant au véhicule concerné mis à jour (nouvelle adresse du locataire). A noter que les informations des blocs 1, 2 et 3 relatives au titulaire sont toujours vides.

J+15 : **Opposition du loueur**

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur avec la ligne de données correspondant au véhicule étudié mise à jour (les informations des blocs 1, 2 et 3 relatives au titulaire et au loueur sont vides).
- Client 1 : Un fichier d'opposition est également généré, comportant l'identifiant technique de la ligne et de la qualité de la personne s'opposant à la réutilisation de ses données (ici le loueur). Le client doit alors supprimer les informations correspondantes dans sa base de données.

```
<donnees>
  <ligne_opposition id_technique="100001">
    <type_opposition>DOP_LOU</type_opposition>
  </ligne_opposition>
</donnees>
```

	"id_technique";"type_opposition"
	"100001";"DOP_LOU"

De J+16 à J+20 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).

J+21 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).
- Client 2 : Livraison au réutilisateur du fichier complet hebdomadaire avec la ligne de données correspondant au véhicule concerné mise à jour (les informations des blocs 1, 2 et 3 relatives au titulaire et au loueur sont vides).

De J+22 à J+27 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).

J+28 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).
- Client 2 : Livraison au réutilisateur du fichier complet hebdomadaire avec la ligne de données correspondant au véhicule concerné (sans modification).

J+29 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).

J+30 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).
- Client 3 : Livraison d'un fichier d'opposition comportant les identifiants techniques de la ligne et de la qualité des personnes s'opposant à la réutilisation de leurs données (ici le titulaire et le loueur). Le client doit alors supprimer les informations correspondantes dans sa base de données.

```
<donnees>
  <ligne_opposition id_technique="300001">
    <type_opposition>DOP_TIT</type_opposition>
    <type_opposition>DOP_LOU</type_opposition>
  </ligne_opposition>
</donnees>
```

"id_technique";"type_opposition"
"300001";"DOP_TIT,DOP_LOU"

- Client 4 : Livraison d'un fichier d'opposition comportant les identifiants techniques de la ligne et de la qualité des personnes s'opposant à la réutilisation de leurs données (ici le titulaire et le loueur). Le client doit alors supprimer les informations correspondantes dans sa base de données.

```
<donnees>
  <ligne_opposition id_technique="400001">
    <type_opposition>DOP_TIT</type_opposition>
    <type_opposition>DOP_LOU</type_opposition>
  </ligne_opposition>
</donnees>
```

	"id_technique";"type_opposition"
	"400001";"DOP_TIT,DOP_LOU"

De J+31 à J+39 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).

J+35 :

- Client 2 : Livraison au réutilisateur du fichier complet hebdomadaire avec la ligne de données correspondant au véhicule concerné (sans modification).

J+40 : **Opposition du locataire**

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans ligne de données correspondant au véhicule concerné mise à jour (toutes les personnes sont opposées).
- Client 1 : Un fichier d'opposition est généré, comportant l'identifiant technique de la ligne et de la qualité de la dernière personne s'opposant à la réutilisation de ses données (ici le locataire).

```
<donnees>
  <ligne_opposition id_technique="100001">
    <type_opposition>DOP_LOC</type_opposition>
  </ligne_opposition>
</donnees>
```

	"id_technique";"type_opposition"
	"100001";"DOP_LOC"

- Client 1 : Un fichier de suppression est également mis à disposition, comportant l'identifiant technique de la ligne. Le Client 1 doit alors supprimer de sa base l'intégralité des informations relatives au véhicule concerné.

```
<donnees>
  <id_technique>100001</id_technique>
</donnees>
```

	"id_technique"
	"100001"

J+41 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (toutes les personnes sont opposées).

J+42 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (toutes les personnes sont opposées).
- Client 2 : Livraison au réutilisateur du fichier complet hebdomadaire sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (toutes les personnes sont opposées).

```
<donnees>
  <ligne_opposition id_technique="200001">
    <type_opposition>DOP_LOC</type_opposition>
  </ligne_opposition>
</donnees>
```

	"id_technique";"type_opposition" "200001";"DOP_LOC"
--	--

De J+43 à J+59 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (toutes les personnes sont opposées).

J+49 :

- Client 2 : Livraison au réutilisateur du fichier complet hebdomadaire sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (toutes les personnes se sont opposées).

J+60 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (toutes les personnes sont opposées).
- Client 3 : Livraison d'un fichier d'opposition comportant l'identifiant technique de la ligne et de la qualité de la dernière personne s'opposant à la réutilisation de ses données (ici le locataire).

```
<donnees>
  <ligne_opposition id_technique="300001">
    <type_opposition>DOP_LOC</type_opposition>
  </ligne_opposition>
</donnees>
```

	"id_technique";"type_opposition" "300001";"DOP_LOC"
--	--

Le Client 3 doit alors supprimer de sa base l'intégralité des informations relatives au véhicule concerné.

- Client 4 : Livraison au réutilisateur du fichier complet bimestriel sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (toutes les personnes se sont opposées).

- Client 4 : Livraison d'un fichier d'opposition comportant l'identifiant technique de la ligne et de la qualité de la dernière personne s'opposant à la réutilisation de ses données (ici le locataire).

```
<donnees>
  <ligne_opposition id_technique="400001">
    <type_opposition>DOP_LOC</type_opposition>
  </ligne_opposition>
</donnees>
```

"id_technique";"type_opposition"
"400001";"DOP_LOC"

Le Client 4 doit alors supprimer de sa base l'intégralité des informations relatives au véhicule étudié.

4.3 Cas d'un changement de titulaire avec conversion FNI/SIV (1 véhicule avec 1 titulaire du certificat d'immatriculation)

Nous présentons ici le cas d'un véhicule rattaché uniquement à un titulaire. Lors du premier envoi, ce titulaire n'est pas opposé à l'utilisation de ses données personnelles. Son véhicule possède une immatriculation au format FNI

J :

Transmission de l'intégralité de la ligne de données aux 4 réutilisateurs.

Afin d'illustrer par la suite le contenu des fichiers d'opposition et de suppression, nous considérerons que ce même dossier d'immatriculation a les identifiants techniques suivants pour chacun des réutilisateurs :

- Client 1 : 100002
- Client 2 : 200002
- Client 3 : 300002
- Client 4 : 400002

De J+1 à J+4 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).

J+5 : Changement du titulaire ce qui implique une conversion du numéro d'immatriculation du véhicule ; le véhicule se voit attribuer un numéro d'immatriculation à vie au format SIV. Le nouveau titulaire ne s'oppose pas à la réutilisation de ses données personnelles.

Le changement de titulaire s'effectuant avec conversion du numéro FNI en numéro SIV, un nouvel identifiant technique est créé (id technique n° 100123) pour le nouveau dossier SIV, tandis que l'ancien id technique est considéré comme supprimé puisque le dossier FNI n'existe plus.

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur avec une nouvelle ligne de données correspondant au nouveau dossier SIV créé à la suite du changement de titulaire avec conversion FNI/SIV. Le véhicule est toujours présent

avec un nouvel identifiant technique (n° 100123), un numéro d'immatriculation au format SIV, ainsi que le nom et les coordonnées du nouveau titulaire du certificat d'immatriculation.

Client 1 : 100123

- Client 1 : Un fichier d'opposition est généré mais ne comporte pas les id_technique de l'ancien dossier FNI, ni du nouveau dossier SIV, car le nouveau titulaire du certificat d'immatriculation ne s'oppose pas à la réutilisation de ses données personnelles.
- Client 1 : Un fichier de suppression est également mis à disposition, comportant l'identifiant technique de la ligne à supprimer. Il s'agit de l'ancien dossier FNI qui a été converti n° 100002.

```
<donnees>
  <id_technique>100002</id_technique>
</donnees>
```

"id_technique"
"100002"

J+6 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).

J+7 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).
- Client 2 : Livraison au réutilisateur du fichier complet hebdomadaire avec une nouvelle ligne de données correspondant au nouveau dossier SIV créé à la suite du changement de titulaire avec conversion FNI/SIV, le nouvel id_technique généré est le n° 200123.

Client 2 : 200123

L'ancien id_technique n'est plus présent dans le fichier mis à disposition car le dossier FNI n'existe plus, mais le véhicule est toujours présent avec un nouvel identifiant technique, un numéro d'immatriculation au format SIV, ainsi que le nom et les coordonnées du nouveau titulaire du certificat d'immatriculation. .

De J+8 à J+29 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).
- Client 2 : Livraison hebdomadaire au réutilisateur du fichier complet toujours avec le nouvel id_technique n° 200123.

J+30 :

- Client 1 : Livraison quotidienne du fichier d'écart au réutilisateur sans la ligne de données correspondant au véhicule concerné (aucune information relative au dossier n'a été mise à jour).

- Client 3 : Livraison d'un fichier d'opposition vide car personne ne s'oppose.

<code><donnees></code> <code></donnees></code>	
	<code>"id_technique";"type_opposition"</code>

- Client 4 : Livraison d'un fichier d'opposition vide car personne ne s'oppose.

<code><donnees></code> <code></donnees></code>	
	<code>"id_technique";"type_opposition"</code>